



République Française

Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le 10/02/2026

ID : 017-200041689-20260202-CC2026_011-DE



Conseil Communautaire du 2 février 2026

Objet : Convention formation - SST et Gestes et Postures

Numéro de délibération : CC2026_011

L'an deux mille vingt six, le deux février, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 27 janvier 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francis BOIZUMAULT, Fabien BRODU, Eric POISBELAUD, Rémi LAMARE, Daniel LAGARDE, Charles BELLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Pierre ARNAUD, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Didier COSSET, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Michel LAVILLE, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Michel FILLEUL, Patrick XICLUNA, Liliane BEGUE, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jérôme HILLAIRET, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, André LECLERE, Dominique SEYFRIED, Didier BASCLE, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Frédéric EMARD, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Suzanne FAVREAU, François BOURGEOIS, Didier DAUNIZEAU, Thierry EPLENIER, Julien GOURRAUD, Suzette MOREAU, Brigitte DAVID, Michel ANDRE, Simone ROY, Didier MARTIN

Absents excusés ayant donné procuration :

Roland NAZET donne pouvoir à Maurice PERRIER
Jean-Michel CHARPENTIER donne pouvoir à Jacky RAUD
Wilfrid HAIRIE donne pouvoir à Liliane BEGUE
Marie-Pierre LE SELLIN donne pouvoir à Patrick XICLUNA
Sylvain MARCHAL donne pouvoir à Monique CHEMINADE
Maurice PINEAU donne pouvoir à Annie PEROCHON
Laurent BOUILLE donne pouvoir à Pierre DENECHERE

Absents :

Christian FERRU, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Alain BILLAUD, Marie-Agnès BEGEY, Jacques BARON, Philippe LACLIE, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Germain HENNION, Danièle PERAUD, Marie-Claude GIOVANNINI, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Régis DUTHILLE, Jean-Paul AUGUSTIN, Jacques ROUX, Alain INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Joël WICIAK, Christian GRATEREAU, Sylvie SABOUREAU, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Thierry GIRAUD,

Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Catherine BAUBRI, Mathilde M
DELAUNAY, Henoch CHAUVREAU, Pierre-Michel MARCH, Francis G
Pierre TEXIER, Francine MINEAU, Alain BERTIN, Bernard CAILLAUD, victor GEOFFROY, Jean-
Claude MARTEAU

Secrétaire de séance :

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

GROS Véronique

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 88

Votants : 95

Pouvoirs : 7

Publication (affichage) ou notification du :

Vu l'article L. 5211-4-1 du Code général des collectivités territoriales et les articles R4224-15,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu l'article R4224-16, R4141-17, L4121-1, R4541-8 du Code du travail,

Vu la délibération n°BC2022_025 du bureau communautaire en date du 19 septembre 2022,

Considérant Vals de Saintonge Communauté comme organisme de formation Sauveteur secouriste du travail (habilitation n° H34825 /2020/SST-1/C/00 délivrée par la Commission Nationale d'Habilitation de l'INRS le 26/06/2025) et l'habilitation de madame Rémuzeau Rebecca comme formatrice (n° de certification 40c6ea038001c453), il est proposé de former les agents communaux à titre gracieux aux formations suivantes :

- sauveteur secouriste du travail : formation initiale
- maintien des acquis de compétences (MAC) : recyclage
- gestes & postures et prévention des troubles musculo-squelettiques
- recyclage gestes & postures

Le projet de convention de mise à disposition de service expose les conditions de contractualisation.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la convention de formations internes, établie pour une durée de 5 ans,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à la majorité.

- Pour : 88
- Contre : 3
- Abstention : 4

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le 10/02/2026

ID : 017-200041689-20260202-CC2026_011-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,